



Donner une voix cantonale aux résidents secondaires

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sous embargo jusqu'à l'issue de la conférence

Gouvernance touristique et taxes de séjour en Valais : une étude met en lumière la diversité des pratiques

Un état des lieux inédit dans 16 destinations touristiques du canton

Sion, le 27 mars 2026 – La Fédération valaisanne des résidences secondaires (FVSR2) rend publique une étude réalisée en 2025 portant sur la gouvernance touristique et les taxes de séjour dans le canton du Valais. Présentée à l'occasion d'une conférence à la Maison Gilliard à Sion, cette analyse propose pour la première fois un **état des lieux complet dans 16 destinations valaisannes**.

Une grande diversité de modèles et de pratiques

L'étude met en évidence une forte hétérogénéité entre les destinations, tant dans les modèles de gouvernance touristique que dans les modalités d'application des taxes de séjour.

Parmi les principaux constats :

- Des structures de gouvernance variées selon les destinations
- Une implication différenciée des associations de propriétaires de résidences secondaires dans la gouvernance
- Des méthodes de calcul multiples pour les forfaits appliqués aux résidences secondaires
- Des offres de cartes avantage contrastées selon les destinations

Cette diversité reflète l'autonomie communale qui caractérise le système valaisan.

Une lecture territoriale contrastée

L'analyse met également en évidence des écarts importants dans la part de résidences secondaires selon les communes. Dans certaines destinations, celles-ci représentent une proportion très élevée du parc immobilier, tandis que d'autres présentent des taux plus modérés.

Cette diversité territoriale constitue un élément structurant du paysage touristique valaisan.



Donner une voix cantonale aux résidents secondaires

Un outil d'information pour les acteurs concernés

En rendant publique cette étude, la FVSR2 souhaite **mettre à disposition des acteurs concernés une base d'information documentée**, accessible et comparable à l'échelle de 25 communes et de 16 destinations.

Les résultats s'adressent notamment :

- Aux autorités communales et cantonales
- Aux acteurs du tourisme
- Aux propriétaires de résidences secondaires
- Aux médias et au grand public

L'objectif est de contribuer à une meilleure compréhension des pratiques existantes, sans prise de position sur les modèles observés.

Une conférence placée sous le signe de l'échange

La présentation de l'étude, assurée par **Géraldine Overney**, mandataire de l'étude, a été suivie d'un échange avec les participants réunissant représentants politiques, professionnels du tourisme, associations et médias.

À propos de la FVSR2

La Fédération valaisanne des résidences secondaires (FVSR2) est la faîtière cantonale des principales destinations touristiques en Valais et représente les associations des propriétaires de résidences secondaires. Elle participe aux réflexions liées à l'évolution du tourisme et à son cadre réglementaire.

Contact presse

FVSR2 – VSV2W

Nicolas Leuba
Président

Tél.: +41 79 401 10 11

E-mail : président@fvsr2.ch

Site internet : <https://fvsr2.ch/>